

Liminaire
CSAL de l'Eure
du 1^{er} février 2024

Évreux, le 1er février 2024,

Madame la Présidente du CSAL de l'Eure,

À l'ordre du jour de cette deuxième convocation du CSAL, l'adoption du règlement intérieur de nos instances puis l'épineuse et récurrente question des ponts naturels de l'année. Ces points résonnent avec l'actualité nationale et de notre administration.

Dans son discours de politique générale, le Premier ministre Gabriel Attal a annoncé des mesures visant les fonctionnaires.

Il a tout d'abord déclaré qu'un projet de loi serait déposé dès le second semestre 2024, visant à intégrer le mérite et l'effort à la rémunération des fonctionnaires.

Revoilà, le RIFSEEP, le régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel dans la fonction publique de l'État prévu au décret n°2014-513 du 20 mai 2014. 10 ans plus tard, pour Solidaires Finances Publiques c'est toujours non !

Non, à l'arbitraire et la casse des services publics que représente cette « rémunération au mérite » dans des services publics à l'abandon !

Non, à l'institutionnalisation de la concurrence entre les agent-e-s dans des carrières sous pression hiérarchique. Non à cette rupture avec le statut de la fonction publique, qui vise à protéger les agent-e-s des pressions extérieures pour que leurs missions soient réalisées avec neutralité, sans discrimination, ni pression.

Non, à cette « *rémunération au mérite* » qui va à rebours de l'augmentation de nos rémunérations.

D'actualité donc, puisque les négociations indemnitaires engagées à la DGFiP ont repris ce lundi 29 janvier. C'est dans le cadre d'une revalorisation conséquente de notre régime indemnitaire, après plus de 10 ans de diète, que doit se traduire la reconnaissance du mérite des agent-e-s « *qui permettent à l'État d'avancer et s'engagent au service de l'intérêt général* ». Nous n'acceptons plus d'être payé-e-s que de mots !

C'est pour ces raisons que les agent-e-s se sont mobilisé-e-s nationalement et localement, ce lundi pour revendiquer une revalorisation pérenne de leur rémunération.

Toujours lors de son discours de politique générale, Gabriel Attal a annoncé sa volonté d'expérimenter « *dans les administrations de tous les ministères la semaine en quatre jours sans réduction du temps de travail* ».

L'application de cette annonce va avoir de nombreuses répercussions à la DGFIP, tant au niveau de gestion des collectifs de travail que de l'accueil des usagers. Pour en revenir à la question des ponts naturels qui nous occupe aujourd'hui, et qui pose problème chaque année, la semaine de quatre jours ce serait 52 ponts naturels par an. D'un côté, on limite les ponts naturels, à l'encontre du souhait et des besoins des agent·e·s pour ce 10 mai, au motif de l'ouverture des services et de l'autre, on réduirait l'accueil des usager·e·s !?

Solidaires Finances Publiques revendique que ces congés obligatoires soient accordés par les Directions au titre d'Autorisations Spéciales d'Absence.

Enfin, concernant l'adoption du règlement intérieur du CSAL, nous déplorons qu'il ne réponde pas aux demandes des représentant·e·s du personnel. Nous constatons à regret qu'aucune des propositions de modifications faites le 12 décembre 2023 et adoptées à l'unanimité des représentant·e·s du personnel, n'ont été prises en compte dans le RI que vous nous présentez ce jour. Ce règlement intérieur, qui organise le fonctionnement de nos instances, verra donc son adoption sortir du refus du dialogue social.

Les représentant·e·s Solidaires Finances Publiques au CSAL de l'Eure.